

## **ASSEMBLEE GENERALE IEGB Bordeaux/Gironde**

L'IEGB Bordeaux Gironde a tenu son Assemblée Générale le 3 février 2018 salle municipale de Saint Augustin à Bordeaux

De nombreux représentants des associations sportives des entreprises régionales ont participé à cette réunion. IBM avait délégué quatre représentants :

- Jacques Augendre. Président de la section golf du Club Sportif Bordeaux
- Sylvie Barrière : Déléguée IEGB+50 dans le groupe A
- Jean Paul Chollon : Trésorier de la section golf du Club Sportif Bordeaux
- Daniel Bideau : Capitaine de l'équipe IBM +50

Après la présentation du rapport moral, financier et des résultats sportifs 2017, les calendriers des compétitions 2018 nous ont été présentés.

Vous les trouverez les détails sur le site de l'IEGB : <http://ieg.bordeaux.free.fr>

Comme les années précédentes, les compétitions vont s'articuler autour de 3 compétitions.

1. La première est le championnat IEGB, dans lequel vont s'affronter 58 associations sportives. En 2017 l'équipe IBM a terminé première de sa poule. En 2018, elle passe en poule 2B composée des équipes de l'AGISEP, ASCE33, ATOS, CNRS, SANOFI, TBC et UBM2. Le championnat se déroulera sur 8 journées, la première rencontre aura lieu le 10 mars prochain.
  2. La seconde est l'IEGB+50, les rencontres se déroulent en semaine sur 8 journées. Elles mettent en prise 44 associations sportives réparties en 5 groupes. La finale aura lieu le 18 octobre 2018. L'équipe IBM rencontrera dans son groupe AXA, la Banque de France, ASCE 33, Hérakles 2, la Sécurité sociale, la SEITA et Thales. Belle bagarre en perspective.
  3. La troisième concerne les rencontres pour des joueurs d'index 26,5 à 54. Le but est de les faire progresser rapidement pour intégrer le championnat ou l'IEGB+50. Cette compétition se déroule sur 5 jours en 2 groupes de niveaux.
- Les représentants de l'IEGB nous ont rappelé les règles concernant le statut de joueur salarié appartenant à une AS. Pour avoir le statut de salarié, le joueur doit être « soit titulaire d'un contrat de travail prévoyant une activité professionnelle au moins 800 heures par an dans le cadre d'un contrat de travail dont la durée est supérieure ou égale à 18 mois, soit titulaire d'une convention pré-retraite. » Ceci pour éviter que soit intégrées dans des équipes des personnes extérieures à celle-ci.
  - Les organisateurs nous ont rappelé que les télémètres donnant des indications de pente, de dénivelé, de vitesse du vent etc.... sont interdits.
  - Il est rappelé que deux extérieurs sont tolérés dans une équipe. Par contre, dorénavant, les joueurs extérieurs d'index inférieur ou égal à 8 ne sont plus autorisés à jouer dans une équipe.
  - Les organisateurs ont rappelé les nouvelles règles en matière certificat médical.

La réunion s'est terminée à 12H00.